



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°. 00.2.../AONO/UBE/SIGAMP/CIPM/2025 DU EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE L'UNIVERSITE DE
BERTOUA

30 AVR 2023

1. Objet de l'Appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet l'acquisition des équipements informatiques de l'Université de Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en l'acquisition des équipements informatiques tels que définis dans le descriptif de la fourniture du présent dossier d'appel d'offres.

3. Délais de livraison

Le délai maximum prévu par le Recteur de l'Université de Bertoua pour la livraison des matériels objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont livrées en **un (01) lot**.

5. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) Fcfa**.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises/sociétés de droit camerounais exerçant dans le domaine concerné.

7. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget d'investissement public de l'Université de Bertoua de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **59 18 119 08 3900 18 222302**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet appel d'offres est exclusivement en **ligne**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **un million (1 000 000) francs CFA** et valable jusqu'à **trente (30) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission **entraînera le rejet pur et simple de l'offre**.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La caution de soumission non timbrée est non conforme et entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua, et la version électronique du Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logée à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres de **cinquante mille (50 000)** francs CFA payable dans le Compte spécial **CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC**.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit disponible sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Remise des offres

Pour la soumission en ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **02 JUIN 2021** à **13** heure locale.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », et **l'Original physique du cautionnement provisoire**, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°~~00.2~~/AONO/UBE/SIGAMP/CIPM/2025
DU ~~30 AVR 2025~~ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.
- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La caution de soumission non timbrée est non conforme et **entraînera le rejet pur et simple de l'offre.**

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **02 JUIN 2025** à**14** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Bertoua dans la salle des Actes de l'Université de Bertoua sise au Rez-de chaussée du bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

15.1.1 Pièces administratives

- Absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministre chargé des finances, à émettre les cautions dans le domaine des marchés publics. Le cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présenté par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;

15.1.2 Offre Technique

- Absence de certificat de conformité du fabricant pour les Scanners et Micro-ordinateurs de bureau ;
- Absence des prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques dans l'offre originale ;

- Absence d'une caractéristique majeure d'un équipement ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois (03) dernières années ;
- N'avoir pas obtenu **au moins 10 « Oui » sous-critères sur 12 (10« Oui »/12) de « OUI » des critères essentiels** ;
- Absence de la copie de sauvegarde (clé USB ou CD/DVD contenant la version numérique de son dossier) en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS dans le délai imparti du dépôt des offres et **l'original physique de la caution de soumission timbrée** ;
 - Absence de la charte d'intégrité signée ;
 - Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
 - Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces.

15.1.3 Offre financière

- Omission d'un prix unitaire dans le bordereau de prix;
- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
 - o La soumission timbrée datée et signée ;
 - o Le bordereau des prix unitaires paraphé, daté et signé ;
 - o Le détail quantitatif et estimatif paraphé, daté et signé ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;

NB 1 : La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre évaluée.

NB 2 : Les rabais ne sont pas autorisés dans le cadre de cette consultation.

15.2 Critères essentiels

		OUI	NON
I.	Présentation générale des offres		
II.	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires d'un montant cumulé de 50 millions fcfa au cours des cinq (05) dernières années (2020;2021;2022 ; 2023 et 2024), avec les montants desdits contrats, les coordonnées des responsables des projets ou des Maîtres d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres-commande première, deuxième et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces contrats)	OUI	NON
III.	Le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour les cinq (05) dernières années (2020;2021;2022 ; 2023 et 2024), d'au moins 50 millions fcfa justifié par la DSF certifiée par un Expert Comptable	OUI	NON
IV.	Justifier d'une capacité financière au moins égale à 25 000 000 (Vingt cinq millions) FCFA délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances	OUI	NON
V.	Preuves d'acceptation des conditions du marché CCAP et CST (CCAP et CST))paraphés et signés à la dernière page avec la mention « Lu et approuvé »	OUI	NON
VI.	Service après-vente et garantie : <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des pièces de rechanges - Certificat de garantie d'au moins 06 (six) mois 	OUI	NON
VII	Planning et Délai de livraison ≤ 02 Mois	OUI	NON

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir **au moins 10 « Oui » sous-critères sur 12 (10« Oui »/12) de « OUI » des critères essentiels**.

16. Attribution de la lettre commande

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du Dossier d'appel d'offres.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669/677 00 61 10 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

19. Renseignements complémentaires

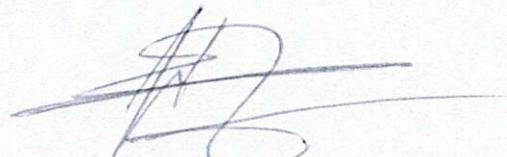
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Le Recteur de l'Université de Bertoua

(Maître d'Ouvrage)



Pr. Dieudonné Emmanuel PEGNYEMB

Copies :

- MINMAP (pour information)
- ARMP (JDM)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- SIGAMP-UBe (pour archivage).